

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 28 JANVIER à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes d'AILLY SUR NOYE, sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

Nombre de membres

du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 57

• dont suppléés : 2

Membres représentés : 6

Votants : 63

Date de la convocation

22 janvier 2021

Secrétaire de séance :

Julia BERTOUX

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, PATRICE-BOURDELLE Christine, MENARD Sergine, PERONNET Fabienne, MONTIGNY Sylvie (suppléante de M. LECONTE Y-Robert) PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, RIQUIER Ludivine, TESTART Laëtitia, RIHET Anne, DEMORSY Roselyne.

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAU Eric, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, TEN Franck, VERONT Fabrice, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, HOLLINGUE Rémy, DARCIS Philippe, TOURNIQUET Gautier, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, MARTIN Bruno (suppléant de SZYROKI Jacky), MAROTTE Philippe, BENONY Miguel.

● Disposaient d'un pouvoir :

M. BLIN Nicolas de ROSE Maryse-Corrinne, M. CHANTRELLE Brice de M. CAPELLE Hubert, M. MAROTTE Philippe de M. DUTILLEUX Olivier, M. DOVERGNE de Mme ATTAGNANT Hélène, de CAFFARELLI Christian de M. DEPRET Patrick, M. SURHOMME Alain de M. LEGRAND Marc.

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, GAUDECHON-LAMOUREUX Mélodie, Messieurs CAPELLE Hubert, LECONTE Yves-Robert, DUTILLEUX Olivier, DEPRET Patrick, LEGRAND Marc, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique.

OBJET : POLITIQUE TERRITORIALE - CD 80 /CCALN
PROJET CRECHE RAM MOREUIL – TRANCHE 1 – DEMANDE DE SUBVENTION

Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Vu les délibérations du Conseil départemental de la Somme en date du 12 octobre 2016 et du 08 février 2017 adoptant les modalités de la politique territoriale 2017-2020,

Vu la délibération du Conseil communautaire de la CCALN en date du 28 septembre 2017 approuvant les dispositions du contrat de territoire 2017-2020,

Vu la délibération du Conseil départemental de la Somme en date du 24 juin 2020 approuvant les orientations prolongeant la politique territoriale jusqu'au 31 décembre 2021,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental de la Somme en date du 05 octobre 2020 approuvant les dispositions du présent avenant,

Le cas échéant, Vu la délibération du 28 janvier 2021 du Conseil Communautaire relatif à l'avenant n° 1 au contrat de territoire 2017-2020,

Vu la délibération du Bureau communautaire en date du 30 novembre 2020, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage au bureau d'études **MPI DEVELOPPEMENT** (pour un montant total de 39 712.00 € HT) portant sur le projet de construction d'une crèche et d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM) à Moreuil,

Vu la disponibilité des crédits sur l'enveloppe territoriale,

Il y a lieu de présenter une demande de subvention à hauteur des études (AMO et Maîtrise d'œuvre) pour un montant estimé :

DÉPENSES		RECETTES		
AMO	39 712,00	14 928,00	25%	CD80
Maîtrise d'œuvre	20 000,00	44 784,00	75%	Auto.fi
TOTAL en HT	59 712,00	59 712,00		
TVA	11 942,40	11 754,19		FCTVA
		188,21		Auto. Fi résiduel TVA
		44 972,21		Auto-Fin. Total CCALN
TOTAL en TTC	71 654,40	71 654,40		

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Entérine dans le cadre Contrat de Territoire signé avec le Département, la demande de subvention telle que détaillée ci-dessus,
- Sollicite une demande d'autorisation pour commencement anticipé de l'opération,
- Autorise le Président et la Vice-Présidente Petite Enfance Jeunesse à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 29/01/21

Affiché le... 29/01/21

Fait et délibéré, le 28 JANVIER 2021
à AILLY SUR NOYE

Le Président,

Alain DOVERGNE

